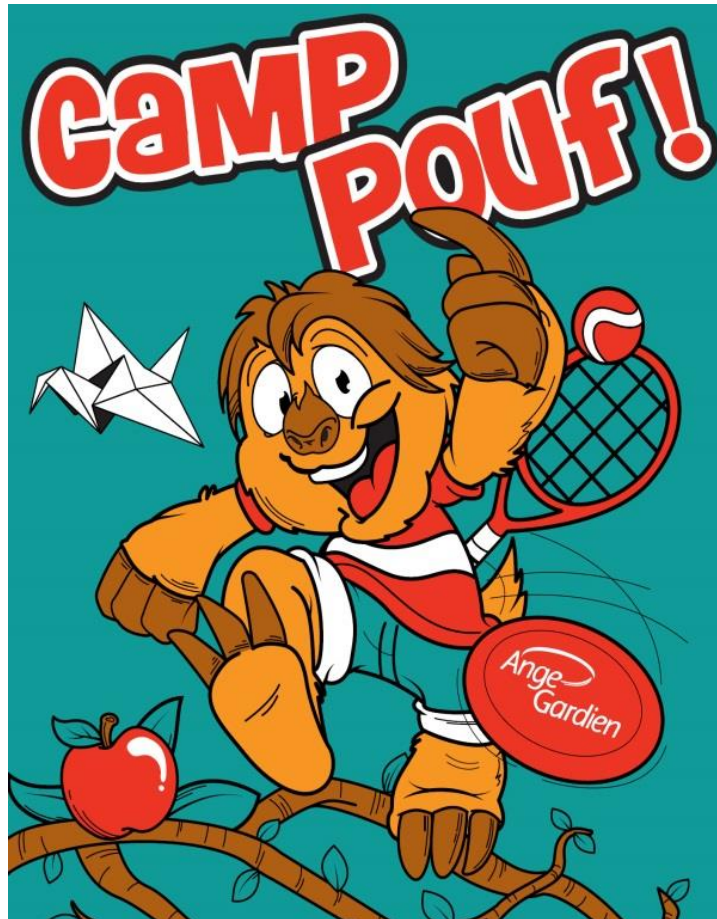


Guide des parents



DES VACANCES SANS PANTOUFLES!

POUR NOUS JOINDRE :

Cellulaire du camp (Coordonnatrice & Service de garde) :

450-525-0756 (par texto et téléphone)

Bureau municipal : 450-293-7575



**La Municipalité d'Ange-Gardien se conforme
aux exigences du *Cadre de référence*
pour les camps de jour municipaux**

Le *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux* a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ). Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi.



*Une attention particulière est portée au développement et au respect des saines habitudes de vie. À tous les jours, chaque enfant reçoit la collation **Glouton Bedon**, constituée d'un fruit, d'un légume ou d'une recette en lien avec une alimentation saine. Ce projet a pris forme grâce à la participation financière de la Friperie de l'Ange.*

Horaire du camp de jour

Les activités du camp de jour régulier débuteront le **mardi 25 juin** et se termineront le **vendredi 16 août**, avec un horaire du lundi au vendredi (vendredi en sortie), de 9h00 à 16h00. Exception : vendredi 16 août sera une journée de camp, la sortie étant le jeudi 15 août.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CAMP DE JOUR SERA

FERMÉ LES LUNDIS 24 JUIN ET 1 JUILLET.

Service de garde

Horaire : De **6h45 à 9h00** et de **16h00 à 18h00** - Du **25 juin au 16 août**.

*Veillez prendre note qu'**aucun animateur** n'est présent **avant 6h45**.

Endroit

L'accueil des enfants pour le camp de jour et le service de garde se déroulera au gymnase de l'école et/ou à l'extérieur, sur le terrain de l'école Jean XXIII. La personne en charge de l'accueil est facilement identifiable, par le dossard qu'elle porte. Votre enfant doit s'enregistrer auprès d'elle.

D'autres lieux sont également utilisés par le camp de jour durant l'été : Terrain de l'église, Parc Coulicou, jeux d'eau, terrain de soccer rue Canrobert, Bibliothèque Ruth Benoit et la cuisine à l'hôtel de ville.

Déroulement typique d'une journée de camp

9h-9h30 : *Matinée Olé!* (rassemblement sportif)

9h30-9h45 : Préparation des groupes (Crème solaire – toilette – bouteille d'eau)

9h45 -10h30 : 1^{er} bloc d'activités

10h30-10h45 : Pause & Collation

10h45-12h : 2^e bloc d'activités

12h-13h : Dîner & Préparation (Crème solaire –toilette –bouteille d'eau)

13h-14h15 : 3^e bloc d'activités

14h15-14h30 : Pause & Collation *Glouton Bedon*

14h30-15h30 : 4^e bloc d'activités

15h30-16h : Retour au camp, messages & accueil des parents

Déroulement typique d'une semaine de camp

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	Accueil	Cuisine et activités par groupe	Activités par groupe	Rassemblement (Grand Jeu)	Sortie*
Après-midi	Activités par groupe	Cuisine et activités par groupe	Piscine OU jeux d'eau	Activités par groupe	

Les activités sont planifiées par chaque animateur selon le groupe d'âge, l'énergie du groupe et tiennent compte de la météo (intempéries, vague de chaleur, etc.). Plusieurs rassemblements entre les groupes et activités spéciales ont également lieu durant la semaine.

*Prendre note que pour les vendredis, l'entièreté du camp participe à la sortie. Aucun service n'est offert sur le terrain du camp durant la journée (de 9h à 16h), advenant le cas où votre enfant n'est pas inscrit à la sortie.

Communication



Courriel :

Vous recevrez par courriel le ***Garde-ta-joie***, notre journal de camp contenant toutes les informations de la semaine à venir (activités spéciales, choses à apporter, rappels importants, etc.). N'oubliez pas de vérifier votre boîte de pourriels!

En cas d'absence

Si vous prévoyez l'absence de votre enfant, veuillez s.v.p. aviser son animatrice. Pour une absence la journée même, vous pouvez nous en informer avant 8h45 au **450 525-0756** par message texte (texto) ou par appel.

Étant donné que les groupes vont à divers endroits dans la municipalité, si votre enfant doit quitter le camp avant 16h, il est de votre responsabilité d'aviser l'animatrice afin que l'enfant soit de retour au camp pour l'heure prévue.

Maladies

Si votre enfant a l'une ou l'autre de ces maladies, il est **ESSENTIEL** que vous nous en avisiez.

Coqueluche – Gale – Méningite – Rougeole – Diphtérie - Hépatite
Oreillon – Tuberculose - 5^e maladie - Impétigo – Poux – Varicelle

Prévention - En lien avec la récente augmentation des cas de morsures de tiques, nous vous rappelons qu'il est important d'examiner le corps de l'enfant à son retour du camp. Vous pouvez également consulter à ce sujet le site de **Santé Estrie**, à propos des précautions à prendre et des étapes à suivre si une morsure de tique survient.

L'équipe du camp de jour d'Ange-Gardien est également sensibilisée à cet enjeu et une attention particulière est portée dans le cadre des activités ayant lieu au camp et sur divers sites naturels.

Boîte à lunch

- Votre enfant doit apporter son lunch à tous les jours. Le dîner est pris en groupe sur le site de l'activité prévue en journée.
- Il n'y a aucun four à micro-ondes à la disposition des enfants. Les repas sont pris la majorité du temps à l'extérieur.
- Pour préserver la fraîcheur et la qualité des aliments, nous vous demandons d'ajouter un contenant réfrigérant dans la boîte à lunch de votre enfant. Assurez-vous de placer la boîte à lunch dans son sac à dos avec ses autres effets personnels.
- En plus du dîner, nous vous demandons de fournir deux collations santé à votre enfant, ainsi qu'une **bouteille d'eau**.

Dans le but de prévenir les réactions allergiques alimentaires, nous demandons que votre enfant n'apporte aucun produit contenant des arachides et/ou des noix. S'il n'y a pas d'allergie au camp cet été, nous vous en informerons.



Tenue vestimentaire

Au camp, les vêtements portés doivent être confortables et adaptés pour les activités sportives et la température changeante (chaleur, pluie, soleil...). Des espadrilles ou des sandales attachées sont obligatoires. Les "gougounes" ne sont PAS ACCEPTÉES.

Le port du chapeau ou de la casquette est obligatoire.

Nous vous demandons de jeter un œil plusieurs fois pendant l'été sur la table des objets perdus, car chaque été, une multitude de vêtements ne sont pas réclamés. IMPORTANT : bien identifier les objets de votre enfant.

Quand je vais au camp de jour, je mets dans mon sac à dos...

- Mon lunch et deux collations saines
- Une bouteille d'eau
- Ma crème solaire
- Mon costume de bain
- Mon chapeau ou ma casquette
- Ma veste de flottaison ou mes flotteurs (au besoin lors des sorties piscine)
- Ma serviette de plage
- Des vêtements de rechange

Note importante

Les objets provenant de la maison (iPod, yoyo, jeux électroniques, etc.) ne sont PAS PERMIS.

Code de vie

- J'écoute et je respecte les consignes des animateurs;
- Je participe activement aux activités proposées avec une attitude positive;
- Je suis respectueux en tout temps envers mes camarades et les animateurs;
- Je respecte l'environnement et le matériel du camp de jour;
- Je reste en tout temps avec mon animateur et mon groupe;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- J'utilise des moyens pacifiques pour régler mes conflits;
- J'informe immédiatement l'animateur si je quitte avec mon parent.

Comportement inacceptable

- Violence physique;
- Violence verbale;
- Impolitesse;
- Intimidation;
- Autres comportements allant à l'encontre de la sécurité (de l'enfant ou des autres enfants)

En cas de non-respect, nous pourrions être dans l'obligation d'avertir le parent et de retourner l'enfant chez lui.

Étapes utilisées dans le cas où un enfant adopte un comportement jugé inacceptable :

- 1- Un premier avertissement écrit expliquant la nature du problème est donné à l'enfant; cette feuille doit être signée par les parents.
- 2- Un deuxième avertissement écrit est donné à l'enfant, avec suspension pour une période déterminée.
- 3- Après deux avertissements, le camp de jour d'Ange-Gardien se réserve le droit d'expulser un enfant pour une question de sécurité (de l'enfant ou des autres enfants).

La directrice des loisirs ou la coordonnatrice du camp se réserve le droit de modifier ou d'appliquer une sanction plus sévère selon la gravité du geste.

Sorties

- Pour être facilement repérable et pour démontrer, lors des sorties, son appartenance au camp de jour d'Ange-Gardien, votre enfant doit **OBLIGATOIREMENT** porter le chandail du camp.
- Surveillez bien les heures de départs et d'arrivées pour chacune des sorties. L'arrivée doit toujours être de 15 minutes avant l'heure du départ (les retardataires ne seront pas attendus).
- Les informations pour les sorties sont disponibles dans le journal du camp *Garde-ta-joie*, transmis par courriel.
- **IMPORTANT** : Lors des sorties, l'argent de poche n'est pas permis.

BON ÉTÉ À TOUS ET À TOUTES!

